

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,  
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT  
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

**BUREAU DU 12 JUILLET 2023**

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
<b>B.03/2023</b>	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 24 JANVIER 2023	
<b>B.04/2023</b>	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE  
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET  
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 12 JUILLET 2023 A 12H00**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 du mois de juillet à 12 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SYM P-M – 23, rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.

**P R E S E N T S** : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- MOULIN Alexandre
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

**A B S E N T ( E ) S   E X C U S E ( E ) S   A Y A N T   D O N N E   P O U V O I R** : MMES et MM

- BROSSEAU Sylvie à Robert RAYNAUD
- GRANIER Michèle à Catherine GAY

**A B S E N T S   E X C U S E S** : MMES et MM

- GOT Patrick
- OUROS Jeanne
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 17
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 14
<b>VOTES</b>
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture 066-256600297-20230712-B_03_2023-DE Date de télétransmission : 13/07/2023 Date de réception préfecture : 13/07/2023
--

N° de la Délibération	
N° B.03/2023	<b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JANVIER 2023 DU BUREAU SYNDICAL</b>

M. Le Président,

**PROPOSE** de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 24 janvier 2023.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité**

Le Bureau syndical,

**ADOpte** le Procès-Verbal du Bureau syndical du 24 janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

**Robert RAYNAUD**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Robert Raynaud", written over the printed name.

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE  
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET  
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

**SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 12 JUILLET 2023 A 12H00**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 du mois de juillet à 12 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SYM P-M – 23, rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.

PRESENTS : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- MOULIN Alexandre
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BROSEAU Sylvie à Robert RAYNAUD
- GRANIER Michèle à Catherine GAY

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- GOT Patrick
- OUROS Jeanne
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 17
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 14
<b>VOTES</b>
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture 066-256600297-20230712-B_04_2023-DE Date de télétransmission : 13/07/2023 Date de réception préfecture : 13/07/2023
--

N° de la Délibération	
N° B.04/2023	<b>MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS</b>

M. Le Président,

**INFORME** les Membres du Bureau qu'à la suite d'un départ à la retraite, une réorganisation des services est devenue nécessaire. Elle sera effective à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.  
Le poste du Secrétariat général devient vacant.

**PRECISE** qu'il sera pourvu par une mobilité interne par l'agent Responsable du Pôle Transport. Ainsi, un poste de Gestionnaire Transport est créé et sera pourvu à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**PROPOSE** aux Membres du Bureau syndical de créer un poste d'adjoint administratif et un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité  
Le Bureau syndical,

**ADOpte** la création des différents postes proposés au tableau des effectifs ci-dessous :

POSTES	OUVERTS	POURVUS T.C	POURVUS T.N.C	A POURVOIR
DGS 40 000 à 80 000 habitants	1	1	0	0
Attaché Hors Classe	1	1	0	0
Attaché Principal	1	0	0	1
Rédacteur Territorial	3	3	0	0
Adjoint Administratif Principal 1er classe	2	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>e</sup> me classe	1	0	0	1
Adjoint Administratif	2	1	0	1
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0	0
Adjoint Technique Territorial Principal 1 <sup>ère</sup> classe TC	1	1	0	0
Adjoint Technique Territorial Principal 1 <sup>ère</sup> classe TNC	2	0	2	0
Adjoint Technique Territorial Principal 2 <sup>e</sup> me classe TC	2	1	0	1
Adjoint Technique Territorial Principal 2 <sup>e</sup> me classe TNC	3	0	1	2
Adjoint Technique Territorial TC	3	1	0	2
Adjoint Technique territorial TNC 28H	2	0	1	1
Adjoint Technique territorial Contractuel TC	1	0	0	1
Adjoint Technique Territorial Contractuel TNC	2	0	1	1

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
**Robert RAYNAUD**

Accusé de réception en préfecture  
066-25660097-20230712-B\_04\_2023-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2023  
Date de réception préfecture : 13/07/2023